

Assemblée Générale du Clae du 17 juin 2009 Compte-rendu

L'AG s'est déroulée en présence de 65 délégués représentant 45 associations (voir liste en annexe).

1) Ouverture de l'assemblée générale et informations relatives à son déroulement

Le président a d'abord remercié les représentants du monde associatif, venus en nombre. Il a rappelé que l'AG définissait les grandes priorités de travail du Clae pour les années à venir et a expliqué que cette AG était électorale, c'est-à-dire qu'elle élisait le Comité Exécutif, chargé de gérer le travail du Clae entre les différentes AG.

Le président a ajouté que cette AG se déroulait dix jours après les élections législatives et que, vu l'importance de s'exprimer en ce moment, une résolution de l'AG serait soumise à la Chambre des députés et au gouvernement.

Les années électorales sont toujours compliquées car il est difficile de faire prendre des décisions aux politiques les derniers mois avant les élections alors qu'ils ne savent pas s'ils seront réélus. Cela a un peu freiné le travail du Clae ces derniers mois, mais un grand travail politique qui touche les intérêts des associations d'étrangers a été fait depuis la dernière AG.

Au niveau de la loi sur la nationalité, par exemple, le Clae a été très actif pour tenter d'adoucir le premier projet de loi, chose que nous avons partiellement réussi. Une grande porte s'est ouverte pour les droits des étrangers, et nous approfondirons notre travail à ce sujet les prochaines années.

Nous avons également beaucoup travaillé sur la complexe loi sur la libre circulation et l'immigration, ainsi que sur la loi relative à l'accueil et l'intégration des étrangers, même si nous n'avons pas vu la réalisation de notre souhait que ces deux lois ne forment qu'un seul texte.

Le Clae a également activement participé à la campagne pour l'inscription sur les listes électorales pour le Parlement européen.

Le nouveau Comité exécutif sera confrontés à différents défis dans les mois à venir :

- le projet de loi sur les asbl, qui nous laisse perplexe sur certains points
- le réajustement linguistiques et réformes scolaires qui se succèdent sans parvenir à une grande réforme définitive de l'école
- la situation des nombreuses personnes en situation irrégulière que la nouvelle loi sur l'immigration n'a pas réglé. Nous devons être également attentif que les personnes en situation précaire (demandeurs d'asile notamment) ne soient pas les premiers touchés par la crise.

Après cette introduction, le président a présenté à l'AG Madeleine Kayser, coordinatrice sociale de la ville de Luxembourg qui a affirmé le souhait de la Ville de renforcer ses liens avec les associations et a invité à participer le 11 juillet aux premières assises des associations.

2) Rapport d'activités 2008 du Comité exécutif du CLAE

Le rapport d'activités du Clae pour 2008, qui avait été préalablement envoyé à toutes les associations, a été succinctement présenté.

Le président a informé l'assemblée que le CE s'était réuni 28 fois au cours de son mandat, dont 17 réunions avec quorum. Il a rappelé qu'il fallait un CE fort pour pouvoir prendre des positions sur les dossiers qui nous préoccupent. La parole est à l'assemblée. Voici un relevé succinct des différentes interventions.

- Plusieurs représentants ont remarqué qu'il fallait éviter de se disperser dans trop d'activités, mais se concentrer sur l'essentiel. Le Clae doit davantage se consacrer au politique et laisser le soin aux autres associations d'organiser les activités comme la Fête de la Musique. Le Clae devrait également participer plus aux activités organisées par les associations membres. Le rôle du Clae est la subsidiarité, non se substituer aux associations. Le Clae doit devenir une structure plus vivante, qui est en relation étroite avec les associations

Réponse du président : Peut-être que certaines activités devraient être réalisées par les associations mais le Clae a parfois remplacé les associations quand celles-ci ne voulaient pas se charger de certaines activités qui nous semblaient

importantes. Le prochain CE réfléchira aux activités que le Clae doit organiser lui-même et à celles pour lesquelles il pourrait demander aux associations. Le directeur a ajouté que beaucoup a été fait ces dernières années au niveau politique, notamment le travail sur les trois lois votées en 2008 (nationalité, immigration, intégration), mais aussi sur des dossiers tels que la prise en charge médicale des personnes en situations irrégulières. Concernant la question du mouvement associatif, il est à rappeler que derrière les associations, il y a des gens et que les personnes que nous touchons à travers les associations ne sont qu'une infime partie de notre public. Le but du Clae est de défendre le droit des étrangers et nous assumons ce rôle.

- Il faut plus se mobiliser contre le racisme, qui devient un grand problème au Luxembourg

Réponse de la vice-présidente : Le Clae et Enar-réseau européen contre le racisme ont organisé beaucoup de choses, notamment des soirées d'informations sur la lutte contre les discriminations. Enar fait un rapport chaque année sur le Luxembourg, mais nous avons du mal à rassembler des preuves, des éléments concrets. Elle a invité les personnes victimes de discriminations de s'en référer au nouveau Centre pour l'égalité de traitement et à Enar.

- Le Clae doit devenir plus transparent, par exemple communiquer aux associations qui est délégué du Clae dans les organes où il est représenté, ou lorsque le Clae services engage des permanents. Question a été posée de savoir quelle était la procédure de recrutement et ce que nous faisons pour lutter contre les discriminations à l'embauche : pourquoi n'y a-t-il pas de salariés noirs au Clae Services ?

Réponse du président : Une lettre d'information a été créée, le Clae News, mais elle n'est parue que 5 ou 6 fois pendant les trois dernières années. Ce n'est pas optimal, nous essayerons qu'elle paraisse 4 fois par an. Les associations recevront début juillet une lettre avec la nouvelle composition du CE et du bureau.

Nous engageons le personnel non par copinage mais par procédure du Ministère de la Famille, avec lequel nous sommes liés par contrat. Il faut se battre durant des années pour qu'un nouveau poste nous soit accordé et lorsqu'il l'est, nous publions une annonce dans les journaux et nous choisissons le candidat qui nous semble le plus adapté, indépendamment qu'il fasse partie d'une association ou de sa couleur de peau. L'une des dernières salariées engagées au Clae est par ailleurs d'origine capverdienne

Le rapport d'activités a été approuvé à la majorité, avec 3 abstentions.

3) Approbation du bilan 2008, du budget 2009 et décharge des réviseurs de caisse

Le trésorier a présenté un résumé des bilans des trois dernières années, le bilan 2008 et le budget 2009.

Critique a été faite que ce devrait être l'Assemblée qui approuve la destination du résultat. Le trésorier aurait dû présenter le bilan avec les 49 000 euros de bénéfices sur le compte résultat et ne pas le passer directement sur le compte de provision. À l'avenir, l'AG décidera de la destination des bénéfices. Critique a été faite également que le budget du Festival ait été passé sur le compte du Clae Services, décision qui avait été prise lors de l'AG 2008 car le Clae n'a pas de personnalité juridique.

Le budget consolidé Clae/Clae services n'a pu être présenté car il n'est pas prêt à cause d'un nouveau système comptable. Le président a proposé d'organiser une seconde AG avant la fin de l'année pour qu'il soit présenté. Le bilan 2008 et le budget 2009 ont été approuvés avec 3 voix contre et 1 abstention. Le réviseur de caisse a été déchargé.

4) Elections du Comité Exécutif

Suite au grand nombre de candidats qui se sont présentés (42) et à l'heure déjà tardive, le président a proposé deux solutions à l'assemblée : le vote selon les statuts de 30 membres ou d'élire tous les membres en choisissant les 30 premiers de la liste, qui coopteront à la fin de l'AG les dix suivants et que les derniers membres soient nommés en tant qu'observateurs.

Après débat, l'AG a voté la seconde solution avec 31 voix, contre 15 pour le vote selon les statuts et 9 abstentions.

5) Débat sur les priorités et perspectives du Clae et Résolution de l'AG à l'intention du nouveau gouvernement

Comme la Résolution implique les priorités de travail du Clae, les points 5 et 6 de l'ordre du jour ont été fusionnés. Ce document, aligné sur les priorités du Congrès 2006 et sur l'actualité, sera envoyé aux 60 députés, aux 6 eurodéputés, au formateur.

La résolution a été votée à l'unanimité, à l'exception d'une voix contre, avec ajout d'un paragraphe sur le projet de loi relatif aux asbl et aux fondations.